

Monsieur Lauren Mosar Président de la Clambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le 18 juin 2013

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le:

> 18 JUIN 2013 236

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, con ormément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je désire poser une question à Monsieur le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant le jutur de la médecine personnalisée au Luxembourg.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Mergen Députée